

## Entrevue du gouvernement avec l'UEL sur les effets de l'évolution des marchés financiers sur l'ensemble de l'économie nationale

Dans le cadre de la crise financière internationale et conformément à la décision du Conseil de gouvernement du 17 octobre 2008, le gouvernement a rencontré en date du 5 novembre 2008 l'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL) afin d'examiner les effets de l'évolution des marchés financiers sur l'ensemble de l'économie nationale. Les représentants du gouvernement et de l'UEL ont eu un échange de vues sur l'analyse des causes de la crise et leurs conséquences sur l'emploi, l'inflation, la croissance et les finances publiques. L'UEL a en outre présenté au gouvernement un plan d'action en 8 points destinés à améliorer la réponse du Luxembourg à la crise financière. Après l'entrevue, le Premier ministre Jean-Claude Juncker a souligné que les investissements de l'État avaient à l'heure actuelle une importance capitale pour l'économie nationale (le commerce, l'artisanat, les entreprises de construction). D'autant plus que la croissance économique diminuera en 2009 et que celle de l'Allemagne, de la France et de la Belgique, principaux pays destinataires des exportations luxembourgeoises, sera très faible, a-t-il ajouté. En fonction de l'évolution de la situation, le gouvernement peut même envisager d'entamer certains projets publics plus tôt que prévu, a annoncé le Premier ministre. Le même jour, le Premier ministre a également rencontré la commission des finances et du budget de la Chambre des députés pour faire le point sur la situation économique actuelle. Selon Jean-Claude Juncker, l'inflation s'élèvera en 2009 à 2,2% alors que la croissance économique, d'après les prévisions de la Commission européenne, ne sera que de 1,2% au Grand-Duché. Même si le gouvernement a tablé sur une croissance de 3% au moment de l'élaboration du projet de budget 2009, le Premier ministre n'envisage pas de changer l'orientation fondamentale de ce projet mais entend plutôt maintenir les investissements de l'État à un niveau élevé.